

Presse écrite

France-Antilles

Prêt pour le rebond !



Une délégation du SNJ à l'entrée du tribunal mixte de commerce de Fort-de-France, en mai dernier.

© Collection SNJ

Le 13 juin, le tribunal mixte de commerce de Fort-de-France a privilégié le projet de reprise qui était socialement le mieux-disant.

Dans le bâtiment tout décrépit de la place François-Mitterrand, à Fort-de-France, qui abrite l'ensemble des services, l'ambiance est morose. Les éclats de rire et les discussions animées dans les couloirs ont laissé place à des visages fermés, des regards soucieux, depuis l'annonce de la vente de *France-Antilles* début avril.

Les anciens ne comprennent pas comment Hersant a pu laisser la situation se détériorer à ce point. « *France-Antilles rapportait vraiment beaucoup d'argent. Il a utilisé cet argent pour faire ses affaires, mais n'a pas investi dans l'entreprise. Franchement, je n'aurai jamais pensé connaître une telle situation* » se désole Fernand, photographe, qui a travaillé plus de 30 ans dans le seul quotidien des Antilles-Guyane.

Suite à des difficultés financières croissantes, que le Groupe Hersant Médias (GHM) n'a pas su enrayer, *France-Antilles* a été placé en redressement judiciaire en 2014 et en est sorti en 2015. Un second plan de restructuration a eu lieu en 2016. Mais les difficultés ont perduré. En avril, la holding Antilles-Guyane Média, filiale de GHM, a été placée en cessation de paiement.

En trois ans, nous avons vu partir plus de 200 collègues, sans aucune considération. « *On ne peut pas continuer comme il y a 30 ans!* » n'a cessé de répéter la direction. Peut-être trop naïvement, les salariés se sont pliés en quatre, avec un effectif réduit, pour produire tous les jours un journal au plus près de l'actualité.

La rédaction, lasse d'être malmenée, s'est unie comme un seul homme pour faire entendre sa voix dans la procédure de reprise de l'entreprise. Jamais la cohésion n'a été aussi forte entre les rédactions de Martinique, Guadeloupe et Guyane. Une société des journalistes créée, une vague d'adhésions au SNJ, et les voilà partis au combat pour défendre une presse de qualité.

Le choix de la rédaction

Deux candidats repreneurs se sont fait connaître: Marc Laufer, société She Three, et Aude Jacques-Ruettard, AJR Participations, la nièce de Philippe Hersant, actionnaire minoritaire de GHM. La seule évocation du nom Hersant fait bondir certains. « *Pourquoi ne s'est-elle pas positionnée avant? Elle veut reprendre les titres par fierté, pour montrer à son oncle qu'elle va réussir là où il a échoué... C'est sûrement une magouille pour que France-Antilles reste dans le giron familial* ».

Les journalistes, eux, ne veulent pas de l'offre Laufer, qui prévoit de mettre à la rue 89 familles, dont une vingtaine à la rédaction, le tout sans projet éditorial. Ils vont donc se mobiliser et, ce faisant, se mettre à dos une partie des salariés. Mais leur détermination ne sera pas entamée!

Ce 13 juin, le tribunal mixte de commerce de Fort-de-France a rendu sa décision. La petite fille par alliance de Robert Hersant est la nouvelle patronne de *France-Antilles*. Un soulagement pour les salariés qui vont tous garder leurs emplois. Une page se tourne donc dans l'histoire de cette entreprise vieille de 53 ans, purgée de ses dettes. Pour les journalistes, plus rien ne sera comme avant.

Le SNJ de France-Antilles

Midi Libre: nouvelle motion de la rédaction

Réunis en assemblée générale le 30 mai dernier, les journalistes de *Midi Libre* ont voté à une large majorité une motion de défiance. Dans ce texte, la rédaction dénonce pêle-mêle, depuis le rachat par le groupe de La Dépêche, un « *recours abusif et systématique à des journalistes précaires en CDD sur des postes structurels* », une « *dévalorisation notoire du titre* », un « *interventionnisme de La Dépêche du Midi* », une « *mutualisation rampante* », des méthodes de management « *d'un autre temps* », et « *un système éditorial (Protec) qui nous ramène 15 ans en arrière* »...
Énorme ras-le-bol!

La Provence: Tapie menace!

Toujours empêtré dans l'affaire de l'arbitrage Adidas/Crédit Lyonnais et les 404 millions d'euros qu'il pourrait bien être obligé de rembourser, Bernard Tapie, actionnaire de *La Provence*, supporte mal les critiques. Et surtout le fait qu'une organisation syndicale — en l'occurrence le SNJ — puisse mettre en doute la solidité de son plan de remboursement, qualifié d'illusoire, dans un communiqué. Furieux, Tapie a menacé un des représentants du syndicat de licenciement et de poursuites. Le SNJ, avec le soutien des autres syndicats, a réagi en CE en dénonçant une « *atteinte à la liberté d'expression syndicale* ».

EBRA: casse sociale en vue

Passé par le groupe Amaury, Philippe Carli a été officiellement nommé début juin, par les instances du Crédit Mutuel, à la tête des journaux du groupe EBRA, à la place du banquier papyvore Michel Lucas. Depuis janvier, il était en charge d'un audit, qui a abouti, sans surprise, à la conclusion de « *nécessaires restructurations* ». Il sera officiellement installé le 18 septembre. Au cours d'une rencontre informelle avec les différents syndicats des titres, il a exposé sa vision du « *Digital first* », remède de tous les maux. Le SNJ lui a indiqué préférer le « *Human first* ».

Infopro Digital : conflit autour de l'intéressement

Une enveloppe à répartir entre les salariés qui baisse (3 millions d'euros en 2017 contre 3,2 millions d'euros en 2016) alors que les bénéficiaires augmentent. Les salariés du groupe de presse spécialisée Infopro Digital (*Le Moniteur, ETAI, Gisi*, etc.) se sont mis en grève à deux reprises, courant juin, à l'appel des syndicats SNJ et Infocom-CGT. Ils réclament une répartition plus équitable dans le cadre de la négociation sur l'intéressement et la participation aux bénéficiaires. Les discussions avec la direction devaient aboutir, ou pas, fin juin.

Info6tm : la presse professionnelle et sociale dans la tourmente

Toujours pas d'instance représentative du personnel — en dépit d'un accord d'UES signé en février —, un véritable chaos social dans les différents titres répartis dans six filiales et pour les près de 300 ex-salariés de WKF transférés en juillet dans la nouvelle entité, baptisée Info6tm. Un an après ce rachat pour l'euro symbolique, la stratégie consistant à supprimer de nombreux postes, notamment en poussant les salariés vers la sortie, apparaît très clairement. Un rassemblement des salariés le 29 juin dernier, au pied de la Tour Montparnasse, à l'appel des syndicats SNJ, CGT et CFDT, a été une réussite. La direction a accepté de proroger les accords en vigueur. La résistance s'organise.

Paris-Normandie change de mains

Entré fin avril au capital de la société éditrice de *Paris-Normandie*, à hauteur de 49 %, l'entrepreneur Jean-Louis Louvel, devrait reprendre les parts de Xavier Ellie, pour devenir actionnaire majoritaire. Le 15 mars dernier, le tribunal de commerce de Rouen avait retenu le plan de continuation de Xavier Ellie, propriétaire de *Paris-Normandie* depuis 2012, lui donnant la priorité sur l'offre du groupe belge Rossel (*La Voix du Nord*). Une nouvelle page se tourne.

Presse écrite

La presse hebdomadaire régionale se voile la face

Le multimédia, sujet tabou pour les patrons

Pour éviter de rémunérer la polyvalence, les employeurs de PHR tentent de faire comme si les nouvelles qualifications n'existaient pas. Personne n'est dupe.

Surtout ne pas en parler. Dans la négociation sur la révision de la grille qui vient de s'achever en presse hebdomadaire régionale, les employeurs avaient prévu d'escamoter le volet des qualifications. La manœuvre visait à ne pas prendre en compte — à ne pas rémunérer — la polyvalence multimédia des locaux de la PHR.

Ces journalistes sont astreints désormais à un bouclage quotidien. Ils constatent que leur incombent l'alimentation en continu du site Internet de l'hebdo, la réalisation de vidéos, l'animation des réseaux sociaux... Toutes tâches que les définitions de fonctions actuelles ne mentionnent évidemment pas. Les journalistes de PHR, comparant leur sort (et leur fiche de paie) avec celui des confrères et consœurs de la PQR, trouvent que le compte n'y est pas.

Revue de la rentrée

En 2001, lors d'une précédente révision de la grille, la Fédération de la presse périodique régionale (FPPR) se flattait d'être « attentive à l'évolution des métiers » et d'avoir su créer paritamment des « échelons nouveaux assortis d'une reconnaissance des compétences et des responsabilités ». Ce discours n'est plus de mise. Les patrons



soutiennent aujourd'hui, contre toute évidence, que le métier n'a pas évolué et que « les sites Internet ne rapportent rien » (sic).

Leur attitude met en danger le développement numérique de cette presse. Développement dont ils ne craignent pas de dire — on n'est pas à une contradiction près — qu'il représente son avenir... Rappelons qu'en l'absence d'accord sur le multimédia, la collaboration d'un journaliste dont le contrat de travail est antérieur à la loi Hadopi du 12 juin 2009 (et au fameux amendement Kert) ne porte que sur l'hebdo papier.

Dans la dernière phase des discussions sur la grille de salaire¹, le SNJ et le SNJ-CGT ont obtenu l'ouverture prochaine d'une négociation séparée sur les qualifications. On verra à la rentrée si les employeurs du secteur ont profité de l'été pour faire leur aggiornamento numérique...

Claude CÉCILE

1. Entrée en application le 1^{er} juillet, cette grille réévaluée de 4 % environ ne démarre plus sous le smic. C'est déjà ça...

La PHR, zone de non-droit social ?

Régulièrement, parviennent au SNJ des informations concordantes sur les pratiques sociales déplorables en vigueur dans des entreprises de la PHR, en particulier dans celles, les plus nombreuses, qui sont dépourvues d'instances représentatives du personnel. Pour ne parler que de la dernière période : salaires sous les minima conventionnels (pourtant si faibles!), non versement de l'indemnité appareil photo, application aléatoire de l'accord de branche sur les droits d'auteurs — dont le SNJ n'est pas signataire, mais c'est un autre sujet. Trop d'en-

treprises dans ce secteur se croient autorisées à abattre les cotisations Urssaf des journalistes sans jamais prendre leur avis, comme la réglementation l'impose. Compte tenu du niveau des salaires de la presse hebdomadaire, les conséquences de la déduction forfaitaire spécifique sont certaines : la pension de retraite Sécurité sociale des confrères et consœurs sera réduite. Ces entreprises ne semblent même pas redouter les redressements auxquels leur inconséquence les expose. Dans ce contexte, la création de sections syndicales SNJ est toujours une mauvaise nouvelle pour les patrons qui prétendent faire fi du droit social. C. C.

Presse écrite

Groupe L'Express

Le démantèlement commence

Deux ans après l'acquisition du Groupe Express Roularta par l'opérateur téléphonique SFR, les proches de Patrick Drahi revendent les titres « par appartement ». *L'Express* et *Point de Vue* resteront dans le giron de SFR, qui prendra prochainement le nom d'Altice.

Juin est un mois clé pour *L'Express*. Altice Media Groupe fait l'acquisition du Groupe Express Roularta (GER) le 9 juin 2015: son directeur exécutif est Marc Laufer qui, par un PSE mené au pas de charge, va amoindrir les équipes de tous les titres. Les « transversaux » (informatique, DRH...) sont les plus touchés. Mais pas seulement: la clause de cession a connu un réel succès. En deux ans, *L'Express* a perdu 45 % de journalistes qui ne sont pas remplacés. *L'Expansion* n'y survit pas, sa version papier disparaît en janvier 2017. Seule consolation: ses journalistes sont intégrés à l'équipe technique et au service économie de *L'Express*.

Des rédactions exsangues

Deuxième épisode: les rédactions sont exsangues. Le Groupe Express Roularta est devenu Groupe Altice. Le DRH est viré et Christophe Barbier débarqué de son poste de directeur des rédactions, remplacé par Guillaume Dubois, ex-journaliste et ex-directeur général de BFMTV, proche d'Alain Weill, patron de NextRadioTV (notamment RMC et BFMTV).

Le même Alain Weill démissionne Marc Laufer 364 jours après l'acquisition de GER, le 8 juin 2016. Six mois plus tard, on ne parle plus du Groupe Altice mais du Groupe L'Express, et Marc Laufer est revenu en grâce. Le 28 avril 2017, il achète le Groupe L'Étudiant. Pas de suppression de poste, mais les accords d'entreprise doivent être renégociés. Le pire est à prévoir.

La grande braderie des titres du groupe

Troisième round: « *Seuls L'Express et Libération ne seront pas vendus* ». L'antienne a été maintes fois répétée en DUP (délégation unique du



Au moins 60 salariés, dont 45 journalistes temps plein, sont concernés par la revente des titres du groupe.

© Collection SNJ

personnel) par François Dieulesaint, DG du Groupe L'Express. Le dépeçage en cours est annoncé lors de la réunion extraordinaire du 14 juin 2017.

François Dieulesaint change de casquette. Le DG devient propriétaire des titres *Les Côtés*, son compère de toujours, l'insatiable Marc Laufer, de *Job Rencontres* et du *Salon du travail*. *Mieux Vivre Votre Argent* est acheté par Valmonde, *La Lettre de l'Expansion* par Wansquare (Le Figaro), *Studio Ciné Live* par Première Media. *Lire*, *Classica* et *Pianiste* sont récupérés par Jean-Jacques Augier et Stéphane Chabenat. Au moins 60 salariés, dont 45 journalistes temps plein, sont concernés.

L'info-consultation commence sur la base: « *Tout le monde est repris* » pour un an au moins. « *L'avenir de ces titres sera mieux assuré dans des entreprises de taille moyenne* », justifie la direction qui lâche aussi que « *le prix de cession n'a pas été notre motivation, nous n'avons pas fait de plus-value* ».

L'Express et *Point de Vue* resteront dans le giron de SFR qui devrait s'appeler Altice. Au pas de charge, comme toujours: « *L'inquiétude des salariés est légitime mais la décision rationnelle est d'aller vers la concentration* ». Avec un objectif: « *L'entreprise est condamnée à la croissance* ». Les équipes désabusées déménageront sur le même site que *Libération* et NextRadioTV en bord de périphérie. Quatrième chapitre. En octobre cette fois-ci. Sauf changement dont les dirigeants ont le secret. Claire PADYCH

Réunion : argent public et règlements de comptes

À La Réunion, le président de Région a ses détracteurs... et ses chiens de garde. Pour avoir dénoncé début juin les méthodes plus que douteuses de Didier Robert, qui venait de livrer en pâture, dans un communiqué public, le nom d'un journaliste accusé de « désinformer » la population, le SNJ a essuyé un édito plein de haine et de mises en cause personnelles, signé du directeur général du JIR, Jacques Tillier. Il est vrai que le SNJ avait aussi osé mettre en cause la distribution d'argent public de la Région, utilisée pour faire pression sur des médias fragilisés financièrement.

Coup de ciseau aux Échos

La SDJ du quotidien économique *Les Échos* a dénoncé, le 26 juin, la « censure pratiquée sur une chronique d'un intervenant extérieur au journal », qui a vu son texte amputé de la mention du député François Ruffin. La société des journalistes s'est associée « à l'indignation » de l'auteur du texte, collaborateur régulier du quotidien. Ce dernier avait publié sur Mediapart la réponse du rédacteur en chef précisant que le journal s'efforçait de « faire le moins de publicité possible à ce personnage »...

Ouest France : ça chauffe

Au prétexte d'une négociation sur la réorganisation des locales, la direction a annoncé une vingtaine de suppressions de postes à la rédaction dès la rentrée. Sans pour autant que les tâches qui correspondaient soient, elles, supprimées. Secrétariats de rédaction en moins, tournes de week-ends en plus, des locaux qui devront faire leur mise en page, sans parler des évolutions engagées — « *information en temps réel* » et « *web first* », nouvelle maquette, nouvel outil éditorial — qui vont sensiblement densifier la charge de travail. Et pour couronner le tout: cinq jours de congés en moins par an! L'ensemble des syndicats sont vent debout contre ce plan.